



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Conséquences de la crise sanitaire sur le monde du sport

Question au Gouvernement n° 3604

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE MONDE DU SPORT

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico.

M. Régis Juanico. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, la crise sanitaire montre à quel point le sport est vital. C'est un atout face à la pandémie pour préserver la santé mentale et physique de nos concitoyens. L'activité physique et sportive est une bouffée d'oxygène, un antidépresseur puissant qui permet de lutter contre le stress, l'anxiété et les troubles du sommeil. L'activité physique adaptée est le meilleur médicament pour prévenir les facteurs de risques de la covid-19, comme l'obésité, le diabète, l'hypertension artérielle, les maladies cardiovasculaires, mais aussi pour soigner les nombreux malades qui souffrent de séquelles. Et pourtant, le monde du sport se sent délaissé, voire méprisé.

Alors que les gens s'entassent parfois dans les centres commerciaux, pourquoi attendre la fin du mois de janvier pour envisager de rouvrir les salles de loisirs marchands aujourd'hui exsangues, dont la moitié envisage une procédure de sauvegarde ou de liquidation dans les six prochains mois ? Pourquoi attendre le mois de janvier pour autoriser le public à revenir dans les stades en plein air, ou les salles avec des protocoles sanitaires stricts ? La survie de nombreux clubs professionnels est en jeu. Pourquoi attendre la fin janvier pour que les adultes puissent reprendre les sports collectifs, alors que les clubs subissent une coupure sans précédent de huit mois de leurs activités et une perte de licences estimée entre 20 % et 25 % ? Le sport amateur à l'arrêt, au-delà de la santé publique, c'est une perte de vie sociale et de bien-être collectif !

Mme Marie-Noëlle Battistel. Absolument !

M. Régis Juanico. Le « pass'sport » est une bonne idée, que nous avons proposée en 2019 avec mon collègue sénateur Jean-Jacques Lozach, mais le dispositif envisagé est clairement sous-dimensionné ; et il faut le mettre en place le plus rapidement possible, dès le 1er trimestre 2021, pour accompagner la reprise des activités en club, et non pas à l'été 2021.

Monsieur le ministre, pourquoi n'avez-vous pas encore lancé un grand plan pour lutter contre les effets de la sédentarité qui fait aujourd'hui des ravages chez les enfants, les adolescents et les étudiants ?
(*Applaudissements* sur les bancs du groupe SOC.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports. Nous sommes pleinement en accord sur le début de votre propos, qui était très beau et disait l'essentiel : le sport est fondamental, et l'éducation physique et sportive due à nos élèves. Je souligne que, dans le monde entier, on

constate après la classe de sixième une baisse de l'activité physique et une baisse de la lecture ; sur ces deux sujets, nous sommes extrêmement actifs.

Nous sommes actifs, vous le savez, mais aussi responsables – dans le contexte de la crise sanitaire, certaines pratiques peuvent être contaminantes. Personne ne peut nous reprocher notre prudence. Mais nous sommes aussi actifs, et nous soutenons les acteurs du monde sportif, dont je veux souligner à quel point ils sont eux aussi responsables, comme l'a montré la récente vidéoconférence qui nous a réunis autour du Président de la République et du Premier ministre. Les solutions y ont été coconstruites.

Depuis le mois de mars, nous avons dépensé plus de 3 milliards d'euros pour soutenir le monde sportif ; on ne peut pas dire que nous n'ayons rien fait ! Nous agissons dans le cadre des mesures générales, bien sûr, mais aussi avec des mesures particulières. Merci d'avoir cité « pass'sport », et je veux bien être stimulé par vous sur ce sujet pour aller encore plus loin. (*Exclamations sur les bancs des groupes LR et GDR.*) Il s'agit non seulement de traverser la crise, mais aussi de préparer l'avenir, c'est-à-dire d'accroître le nombre d'enfants et d'adolescents qui s'inscrivent dans les clubs. Nous soutenons aussi le sport professionnel avec la compensation de billetterie. Pour chacun de ces deux sujets, c'est plus de 100 millions d'euros : ce sont donc plus de 200 millions d'euros qui s'ajoutent aux 3 milliards que je mentionnais.

M. Fabien Di Filippo. Vous tuez les associations !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Le temps me manque pour détailler toutes les autres mesures que nous prenons. Mais je voudrais dire que nous venons d'annoncer la création d'un enseignement de spécialité d'éducation physique et sportive en lycée général et technologique : la réforme du lycée permet ainsi de développer l'EPS, comme d'autres réformes que nous menons. Je pense aussi à ce que nous faisons à l'école primaire, avec les « trente minutes d'exercice par jour à l'école » lancées dans l'académie de Créteil, dispositif qui a vocation à être généralisé. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico.

M. Régis Juanico. Monsieur le ministre, vous nous parlez de la future spécialité d'EPS, en 2021. Mais les écoles étaient ouvertes pendant le deuxième confinement : pourquoi ne pas avoir lancé un grand plan d'EPS supplémentaire obligatoire de trente minutes d'activité quotidienne ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

Données clés

Auteur : [M. Régis Juanico](#)

Circonscription : Loire (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3604

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 décembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [9 décembre 2020](#)